



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE

Sainte-Anastasio, le 12.09. 2019

PROCES VERBAL SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 11 septembre 2019

GT/LD

L'an deux mille dix-neuf, le 11 septembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasio régulièrement convoqué le 04 septembre 2019, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : M TIXADOR - Mme PANAFIEU – Poullet – MM ORTA – DAIGNES - . CHABAUD Laurent – Mme JUDOR – M. NEVEU – Mme ZELMAT – MM PELEGRIN – Mme HURLIN – M. CHABAUD Luc - Mme FOURES Laurence

ABSENTS : MM GRIOLET – MIRAKOFF – Mmes GALTIER - SESOSTRIS – M. TOPIN -

PROCURATIONS : M. MIRAKOFF à M. TIXADOR
Mme GALTIER à Mme PANAFIEU
M. TOPIN à Mme FOURES

Soit 16 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance du 11 septembre 2019 :

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Mme Nadia ZELMAT est désignée secrétaire de séance.
2. **Approbation du PV de la séance du 18 juillet 2019** : après modifications, le compte rendu de la séance du 18 juillet 2019 est approuvé par 13 voix pour, 2 abstentions (Mme FOURES – M. TOPIN) et 1 voix contre (M. Luc CHABAUD).
3. **Approbation du nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire** : les modifications apportées au règlement du restaurant scolaire sont approuvées à l'unanimité.
4. **Approbation du compromis de vente du hangar municipal** (pièce annexe n° 1) : le compromis de vente du hangar municipal est approuvé à l'unanimité.
5. **Admission en non valeurs** (pièce annexe n° 2) : la liste des admissions en non valeurs d'un montant de 12 962.03 € est approuvé par 12 voix pour, 3 abstentions (Mmes HURLIN – Laurence FOURES – M. TOPIN) et 1 voix contre (M. Luc CHABAUD).
6. **Exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les agriculteurs sinistrés** (Pièce annexe n° 3) :

L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les agriculteurs ayant subi des pertes de récoltes, est approuvée à hauteur de 30% pour l'année 2020.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

7. **Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024** (lien envoyé par courriel)

Le conseil municipal donne un avis défavorable au projet de PLH proposé la communauté de Nîmes Métropole, par 15 voix, 1 abstention (M. DAIGNES) et 1 voix favorable au PLH (M. Luc CHABAUD)

8. **Questions diverses**

Organisation de la journée de nettoyage :

- Vendredi 27 août 2019 a.m. pour l'école
- Samedi 28 septembre 2019, matin pour les particuliers

Le Maire,

Gilles TIXADOR